



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie,  
de la formation et de la recherche DEFR

**Secrétariat d'Etat à l'économie SECO**  
Conditions de travail



Fachhochschule Nordwestschweiz  
Hochschule für Wirtschaft

Fachhochschule Nordwestschweiz FHNW  
Hochschule für Wirtschaft  
Institut für Personalmanagement und Organisation

---

# Travailleurs indépendants en Suisse

## Analyse de l'Enquête Européenne sur les conditions de travail en 2005 et 2015

---

**Ulrich Pekruhl**

**Christoph Vogel**

Mai 2017

---

## Management Summary

Une étude fondée sur une enquête représentative auprès des personnes actives effectuée en Suisse (European Working Conditions Survey EWCS 2015; N=1006) compare la situation des indépendants et des salariés en matière de temps de travail, de contraintes et de ressources au travail, de santé ainsi que par rapport à d'autres caractéristiques apparentées. Elle décrit en outre l'évolution des conditions de travail entre 2005 et 2015. Elle se penche également sur des formes atypiques d'indépendance : les agents contractuels (« contractors ») et les « gig workers » (les indépendants qui interviennent dans un bref délai). Le faible volume de l'échantillon pose toutefois des limites à cette exploration, de telle sorte que l'on peut seulement parler d'une première approche de ces nouvelles formes d'indépendance, ne permettant pas de tirer des conclusions définitives. Le besoin de recherche empirique est grand.

Il ressort de la première partie de l'étude que les indépendants travaillent sensiblement plus longtemps que les salariés, tant au niveau de la journée que de la semaine de travail. Il apparaît également qu'ils travaillent plus souvent le week-end et que chez eux, la frontière entre travail et vie privée s'est davantage dissoute. D'un autre côté, ils disposent d'une plus grande liberté dans la détermination de leurs horaires et de leur temps de travail, ce qui peut leur permettre de disposer plus souvent de la marge de manœuvre dont ils ont besoin dans une situation donnée. Ils ont également une plus grande latitude que les salariés sous d'autres aspects. Le grand pouvoir de décision et la grande influence sur les conditions dans lesquelles ils effectuent leur travail sont dans une certaine mesure caractéristiques du groupe des indépendants. Les différences sont également intéressantes au niveau de la motivation (enthousiasme, évaluation de son propre travail, etc.) et du bien-être. Malgré des horaires de travail plus lourds, les indépendants font en effet état d'un plus grand bien-être et d'un plus grand investissement professionnel que les salariés. Le pourcentage de ceux qui se déclarent très satisfaits de leurs conditions de travail est également plus élevé chez les indépendants.

La deuxième partie de l'étude révèle que les indépendants ne constituent pas un groupe homogène. On distingue de nombreuses différences entre leurs sous-groupes. Ainsi les horaires de travail sont-ils comparativement défavorables dans l'hôtellerie-restauration et l'agriculture alors que les conditions de travail des indépendants plutôt hautement qualifiés (par ex. dans le domaine de la médecine, de l'art, du conseil et placement) sont en général meilleures que la moyenne.

Si l'on dirige son intérêt vers des formes spécifiques d'indépendance comme celle des indépendants qui interviennent principalement dans un laps de temps court (les dénommés « gig workers ») ou celle des agents contractuels (indépendants travaillant principalement pour un seul mandant), on rencontre des conditions de travail qui tendent à être plus mauvaises. Le peu de latitude en matière d'horaires et de temps de travail des agents contractuels et des gig workers se rapproche davantage de la situation des salariés mais ils sont largement confrontés à la même incertitude économique que les autres indépendants. On constate moins d'exigences élevées liées au travail pour les agents contractuels et, tout particulièrement, des horaires de travail plus pénibles pour les gig workers que pour les autres indépendants.

Le petit nombre d'indépendants analysés (N=127) impose la prudence dans l'interprétation des résultats, qui sont à considérer comme ayant une simple valeur indicative. Alors qu'il semble exister dans l'ensemble un bon équilibre entre les ressources et les contraintes chez les indépendants, on trouve des indications d'un rapport moins favorable entre elles pour certains groupes professionnels et pour certaines catégories d'indépendants (gig workers et agents contractuels).